

Orléans le 01 septembre 2016

Rectorat

Les Inspecteurs de lettres et d'histoire-géographie

aux

Professeurs de lettres histoire géographie
des Lycées professionnels
des SEP

S/C de Mesdames et Messieurs les proviseurs

Dossier suivi par :

Claudine Quernec et
Othman Chaabane
IEN Lettres Histoire
Géographie

Tél. 02 38 79 39 13
Fax 02 38 79 39 51

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans

Objet : Lettre de rentrée.

Nous espérons que vos vacances ont été reposantes et profitables et que votre rentrée s'est bien déroulée.

Cette année scolaire nous sommes concernés par la réforme du collège puisque les programmes de 3^{ème} Prépa-Pro sont impactés. Pour le Français, il faudra continuer à travailler comme auparavant, en sélectionnant dans le programme de 3^{ème} générale du cycle 4, les points à privilégier, en fonction des besoins de nos élèves (voir notamment dans « Programme pour le cycle 4 », « attendus en fin de cycle »).

En revanche, un programme spécifique d'histoire-géographie-EMC pour les classes de 3^{ème} Prépa-Pro est en cours de rédaction. Vous serez informés dès sa parution.

Nous vous rappelons les nouvelles dispositions pour la classe de Seconde Bac Professionnelle à cette rentrée (voir dans le BO du 31 mars, la circulaire intitulée « Réussir l'entrée en lycée professionnel »). Cette circulaire précise les mesures à mettre en œuvre, dès cette rentrée, pour faciliter l'accueil, l'intégration et une orientation éclairée des élèves en seconde professionnelle. Un point important est à noter : Il est acté la volonté d'alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages des jeunes. Par conséquent, les élèves de seconde professionnelle, ayant le CAP comme diplôme intermédiaire, passeront désormais, la totalité des évaluations de français et d'histoire-géographie-EMC quand ils seront en Première.

Nous vous informons de la modification de l'épreuve d'histoire-géographie-EMC du BEP pour la session 2017, conformément à l'arrêté du 12 juin 2015 publié au BO spécial n°6 du 25 juin 2015 ; l'épreuve ponctuelle, simplifiée, est donc la suivante :

« Épreuve écrite (durée : 1 h 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme d'histoire et géographie de première professionnelle et sur le programme d'enseignement moral et civique de première. Elle comporte trois parties qui peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

- La première partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un des sujets d'étude d'histoire ou de géographie.

- La deuxième partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur chacune des deux situations d'un sujet d'étude de la discipline qui n'est pas retenue en première partie (histoire ou géographie).



- La troisième partie consiste en une ou plusieurs questions portant sur un thème du programme d'enseignement moral et civique.
Les parties 1 et 2 sont notées chacune sur 8, la partie 3 sur 4 points. »

Le Plan Académique de Formation

Dans le cadre du déploiement du plan numérique, une journée de stage est prévue sur « les usages pédagogiques du numérique en Lettres-histoire-géographie ».

2/2 Pour les lettres :

Nous poursuivrons, cette année la mise en place des stages sur « enseigner et évaluer par compétences en lettres » en renforçant la dimension « mise en pratique ». Il en va de même pour l'enseignement de l'oral. Les résultats des examens, en amélioration cette année, nous confortent dans cette orientation. Et puisque davantage de moyens ont été alloués, en 2016-2017, à la formation continue des professeurs, deux conférences universitaires vous seront proposées dès la rentrée scolaire : « Lire au Bac Pro en LP » et « Ecrire au Bac Pro en LP ».

Les enseignants ayant en charge les classes de 3^{ème} Prépa-Pro bénéficieront d'une deuxième journée de stage sur les programmes de français.

Enfin, les enseignants ayant inscrit leurs élèves dans l'un ou/et l'autre des deux projets culturels « Patrimoine et Renaissance » et « Emergences » mis en œuvre cette année dans notre académie, bénéficieront d'une journée d'information et de formation sur la conduite pédagogique de ces projets.

Pour l'histoire-géographie-EMC :

Nous poursuivrons les formations sur « Enseigner la géographie de la France en terminale baccalauréat professionnel ».

De nouvelles formations seront mises en place sur « l'EMC : des pratiques pédagogiques au service de la construction du citoyen ».

Une conférence universitaire en géographie aura également lieu en septembre.

Les Rendez-vous de l'Histoire (Blois) et le Festival International de Géographie (Saint-Dié-des-Vosges)

Les « Rendez-vous de l'histoire » de Blois se dérouleront du 07 au 09 octobre. Le thème choisi s'intitule « **Partir** ».

Ceux parmi vous qui sont intéressés devront s'inscrire. Pour obtenir un ordre de mission (sans remboursement des frais de déplacement), adressez votre demande par le biais du serveur académique (cette procédure est obligatoire).

Le festival international de géographie de Saint-Dié des Vosges se déroulera du 30 septembre au 05 octobre sur le thème suivant : « **Un monde qui va plus vite ?** ».

Le mouvement des enseignants et les fonctionnaires stagiaires

Nous profitons de cette rentrée pour souhaiter, d'emblée, la bienvenue à tous ceux qui intègrent ou réintègrent notre académie, féliciter les lauréats du concours 2016 et remercier ceux qui ont accepté d'être leurs conseillers pédagogiques-tuteurs. Nous remercions également les équipes de lettres-histoire-géographie qui, par leur soutien, favorisent cette prise de fonction.

Nous remercions vivement les collègues qui ont participé (ou qui participent dans les sessions d'automne 2016) à la correction et aux jurys des examens permettant ainsi leur bon déroulement.

Signalons, enfin, que le travail accompli par les équipes dans les établissements de notre académie, l'année scolaire passée, a permis de relever le défi de mener un nombre conséquent d'élèves vers la réussite aux examens (DNB professionnel, CAP, BAC PRO etc...). Ainsi, le taux de réussite au Bac Pro, par exemple, s'élève cette année à 80,9 %, (comme l'an passé, mais en dessous de la moyenne nationale (82,2%))

En attendant le plaisir de vous rencontrer lors des inspections individuelles et à l'occasion des réunions d'équipes, nous vous adressons nos salutations cordiales.